

Ecole maternelle
Groupe scolaire Jean Richard
✉ Place de la Mairie
79000 BESSINES
☎ 05 49 09 13 34
📧 ce.0791010U@ac-poitiers.fr

Ecole élémentaire
Groupe scolaire Jean Richard
✉ Place de la Mairie
79000 BESSINES
☎ 05 49 09 14 75
📧 ce.0790692Y@ac-poitiers.fr

Conseil d'école du 25 juin 2020

Compte rendu

Présents :

Equipes Enseignantes : Carole BOBEAU, Julie DUBOIS, Céline GUILBAUD, Marie-Hélène HERVELIN, Pascal JUDE, Christine SO, Laura VIDAL et Jessica LABONNE (directrice)

Madame l'adjointe au maire en charge des affaires scolaires : Virginie HEULIN

Monsieur l'adjoint au maire en charge de la communication : Grégory PREUSS

Mesdames les Représentantes des parents d'élèves : Audrey MACCIONI, Céline GOUIN, Elsa PROU, Leslie MOUSSION, Caroline CALVEZ, Audrey HEINEN, Heidi COURTOT

Invités :

Monsieur le Directeur de l'Accueil Périscolaire : Frédéric LEGEREAU

Excusée :

Madame l'Inspectrice de la circonscription Niort-Sud : Madame BARZOTTI

Monsieur le Maire : Christophe GUINOT

Enseignantes : Farida BENABDI, Agnès VERGNES, Corinne LEBLANC (Directrice)

Mesdames les Représentantes des parents d'élèves : Ludivine ESCANDELL, Laëtitia MAERTENS

Préliminaires :

- *La directrice remercie tous les membres du conseil d'école de leur présence malgré la situation sanitaire actuelle. Elle remercie également les parents, l'ancienne et la nouvelle municipalité ainsi que tous les enseignants et ATSEM/Agents communaux déployés sur les écoles pour leur soutien, leur compréhension et leur aide dans cette gestion de crise qui n'a pas été simple et qui est encore compliquée dans certains aspects.*
- *Une nouvelle modification concernant les arrivées et les départs des écoles est à réaliser afin de faciliter aux parents, les accès de l'école. La modification est présentée et validée. Celle-ci sera envoyée aux parents dès ce soir par mail.*
- *Pour le moment, la grande inconnue reste la rentrée 2020 au mois de septembre. Aucune information n'est donnée. Des informations sur la rentrée seront envoyées aux parents fin août, via leur adresse mail, si la situation sanitaire ne permettait pas de faire une rentrée dite normale.*

1) Rentrée 2020/2021 : Les prévisions d'effectifs

MATERNELLE :

Sections	Actuellement au 25/06/2020	Prévisions pour la Rentrée 2020	Prévisions pour la Rentrée 2021
PS	16	10	13
MS	26	15	10
GS	20	27	15
Total des effectifs	62	52	38

Au vu des prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine, une fermeture de classe a été actée par le DASEN pour l'école maternelle. Cette fermeture était attendue et avait été évoquée de nombreuses fois lors des conseils d'école. Elle s'appuie également sur la baisse des effectifs prévue encore pour l'année d'après. Madame VERGNES Agnès, qui est en arrêt maladie jusqu'à la fin de l'année scolaire a dû participer au mouvement pour obtenir un nouveau poste à la rentrée prochaine.

Ainsi, à la rentrée, 52 élèves devraient faire leur rentrée à l'école maternelle. Les élèves seront répartis en 2 classes de 26 élèves. Les listes de classe définitives seront affichées le lundi 31/08/2020 à l'entrée de l'école maternelle, la rentrée des classes étant fixée pour le mardi 1^{er} septembre 2020.

Madame HERVELIN et Madame LABONNE ont déjà réfléchi à une répartition des élèves. Si aucun changement majeur n'est recensé dans les effectifs d'ici à la rentrée des classes, il y aura une classe de PS/GS avec Madame LABONNE et une classe de MS/GS avec Madame HERVELIN. Cette répartition prend appui sur deux principes : tous les enfants changeront de maîtresse et de salle de classe à la rentrée et le groupe de GS étant un « grand » groupe sera divisé afin de permettre des apprentissages dans de meilleures conditions.

L'ancienne classe de Mme VERGNES sera agencée en salle d'arts visuels, en bibliothèque d'école et en salle informatique (mezzanine). Nous avons déjà émis l'hypothèse que les élèves de l'école élémentaire pourraient avoir accès à cette salle si elle est adaptée à leur besoin.

ELEMENTAIRE :

	Actuellement au 25/06/2020	Prévisions pour la Rentrée 2020
CP	25	20
CE1	22	25 23
CE2	32	20
CM1	20	24 30
CM2	26	33 19
Total des effectifs	125	122 112

A la rentrée prochaine, 112 élèves (*des modifications, en rouge, ont été apportées durant le conseil d'école*) devraient faire leur rentrée, répartis en 5 classes. Les listes de classe définitives seront affichées le lundi 31/08/2020 à l'entrée de l'école élémentaire, la rentrée des classes étant fixée pour le mardi 1^{er} septembre 2020.

Pour le moment, l'équipe enseignante reste inchangée, seuls les compléments de service de Mme BENABDI (mi-temps) et de Mme LEBLANC (décharge de direction) sont encore inconnus.

Les enseignants ont déjà réfléchi à une répartition des élèves. Si aucun changement majeur n'est recensé dans les effectifs d'ici à la rentrée des classes, il y aura :

- une classe de CP (20 élèves)
- une classe de CE1 (23 élèves)
- une classe de CE2 (20 élèves)
- une classe de CM1 (24 élèves)
- une classe de CM1/CM2 (25 élèves : 6 CM1/19 CM2)

2.) Bilan financier :

Peu de dépenses ont été effectuées en raison de la crise sanitaire, le solde des comptes est donc simplement donné. Les comptes des coopératives scolaires seront vérifiés lors des prochaines assemblées générales qui auront lieu à la rentrée 2021.

MATERNELLE :

a). Compte Mairie : (pour l'année civile 2020)

Le solde de compte est de 1782,15 euros

Compte mairie (Année civile 2020)			
	Dépenses	Recettes	Solde
Subvention mairie (75 euros par enfant X 65)		4 875,00 €	4 875,00 €
Fournitures scolaires	2 282,85 €		2 592,15 €
Transport piscine (6séances X 135 euros)	810,00 €		1 782,15 €
Solde le 25/06/2020			1 782,15 €

b). Comptes de la Coopérative scolaire : (pour l'année scolaire 2019/2020)

Le solde de compte est de 597,79 euros

Compte Coopérative scolaire			
Solde = 597,79 €			
Dépenses =	1 325,52 €	Recettes =	1 923,31 €
Petites fournitures et cuisine	271,70 €	Solde année précédente	821,06 €
Livres	506,91 €	Subvention mairie	240,00 €
Frais de fonctionnement	317,51 €	Don coopérative	542,00 €
Projet d'école	229,40 €	Photographies	320,25 €

ELEMENTAIRE :

a). Compte Mairie :

Année scolaire 2019/2020	
Dotation mairie	8 000€ 8040 euros (67 euros par élèves)
Fournitures scolaires	5020.43 euros
Provision projet d'école	3000 2200 euros

Des erreurs se sont glissées dans les comptes de l'école élémentaire. Certaines ont été corrigées durant le conseil d'école par l'équipe enseignante présente (*modifications en rouge*). De plus, Madame LABONNE rappelle que le compte mairie fonctionne en année civile et non en année scolaire ... Il sera nécessaire que Mme LEBLANC reprenne les comptes avec Claire (employée communale en charges des comptes des écoles sur le budget mairie) afin de les aplanir et de les vérifier, avant la fin de l'année scolaire actuelle.

b). Comptes de la Coopérative scolaire : (pour l'année scolaire 2019/2020)

Madame BOBEAU, Trésorerie de la Coopérative scolaire nous informe que le solde du compte « réel » est de 1910,50 euros. 6200 euros de subvention (4000 euros de l'APE et 2200 euros de la mairie) avaient été alloués pour les projets cette année. En raison de la crise sanitaire, seulement 1090,50 euros ont été dépensés (Activités Kayak et Volleyball) soit un reliquat de 5109,50 euros (projets non réalisés : sortie aux Tumulus de BOUGON, Activités équestres, Projet avec le Parc National du Marais, Projet sécurité routière, Sortie à Saintes). Ce reliquat sera utilisé l'année prochaine pour d'autres projets.

MATERNELLE / ELEMENTAIRE :

Les directrices et les équipes enseignantes souhaiteraient que les dotations pour chaque élève soient réévaluées pour l'année civile prochaine :

- **Pour l'école maternelle** : une dotation de 65 euros par enfant serait souhaitable répartie en deux subventions. Une subvention de 30 euros par enfant pour les fournitures scolaires, versée sur le compte mairie et une subvention de 35 euros par enfant pour les sorties éducatives, versée sur le compte de la coopérative afin de faciliter les projets et leur paiement. Une subvention annuelle supplémentaire d'un maximum de 1000 euros serait également nécessaire pour honorer les frais de transport concernant les activités aquatiques (activités pour les GS uniquement). A cela s'ajoute la subvention annuelle de 240 euros versée sur le compte de la coopérative pour les frais de fonctionnement (subvention pour les associations de la commune).

- **Pour l'école élémentaire** : une dotation de 75 euros par enfant serait souhaitable répartie en deux subventions. Une subvention de 45 euros par enfant pour les fournitures scolaires, versée sur le compte mairie et une subvention de

30 euros par enfant pour les sorties éducatives, versée sur le compte de la coopérative afin de faciliter les projets et leur paiement. Une subvention annuelle supplémentaire d'un maximum de 1000 euros serait également nécessaire pour honorer les frais de transport concernant les activités aquatiques (activités pédagogiques obligatoires pour les élèves de cycle 2). A cela s'ajoute la subvention annuelle de 240 euros versée sur le compte de la coopérative pour les frais de fonctionnement (subvention pour les associations de la commune).

3) Projets :

En raison de la crise sanitaire, les projets commencés ou à venir dans les deux écoles n'ont pu être terminés. Certains projets seront reportés à l'année prochaine, d'autres annulés.

Il serait envisagé pour l'année prochaine :

MATERNELLE :

- La sortie au CPIE de Coutière aura lieu l'année prochaine non plus sur le thème des 5 sens mais sur le thème des petites bêtes. La subvention reçue cette année de l'APE est conservée afin de financer cette sortie l'année prochaine.

ELEMENTAIRE :

- CM2 : Projet sécurité routière, Activité kayak
- CE2 : Basket à l'école
- CP/CE1/CE2 : Partenariat avec le parc régional du Marais Poitevin, Projet Chorale
- Toutes les classes : Sortie au Puy du Fou, financée dans son intégralité par l'APE

MATERNELLE / ELEMENTAIRE :

- L'intervention de la compagnie BRIC BROCC avec les « Recycleurs de son » qui devait avoir lieu pour les 3 classes de l'école maternelle sera reportée à l'année prochaine mais cette fois-ci pour les 2 classes de l'école maternelle et les 3 classes du cycle 2 (CP/CE1/CE2). Ce projet sera valorisé par « un grand bal » au mois de juin lors, par exemple, de la fête des écoles. Des informations complémentaires seront données au premier conseil d'école si ce projet abouti.

MATERNELLE / ELEMENTAIRE / PERISCOLAIRE :

- Un projet commun entre les deux écoles et les activités périscolaires (TAP et Centre de loisirs) est à l'étude pour l'année prochaine. Ce projet ferait intervenir la compagnie LES MATAPESTE dans le but de faire participer les enfants au Très Grand Conseil Mondial des Clowns qui se déroulera en juin 2021. Des informations complémentaires seront données au premier conseil d'école si ce projet abouti.

- Il est à noter cependant que ce projet sera certainement coûteux et que des demandes de subventions spécifiques seront établies et adressées à l'APE et à la Municipalité, pour les deux écoles.

D'autres projets pourront voir le jour en fonction des envies des enseignants, des sollicitations et des budgets.

Là aussi des informations supplémentaires seront données lors du premier conseil d'école.

4) Questions diverses :

-Dans l'hypothèse où le gouvernement ordonnerait de nouveau (par exemple à la rentrée de septembre) la mise en place d'un protocole avec alternance - école en présentielle et école à la maison, serait-il possible de mettre en place une visioconférence pour les enfants restant à la maison (parce que l'école n'est pas en capacité de les accueillir). Une visioconférence avec la maîtresse et le reste de la classe. Cela s'est fait dans d'autres écoles, alors pourquoi pas à Bessines ?

Réponse des enseignants de l'école élémentaire : une visioconférence en continu avait lieu tous les jours dans la classe de Monsieur JUDE depuis le 02/06/2020. Cette modalité pourrait effectivement être envisagée dans d'autres classes si le matériel mis à disposition (ordinateurs), la connexion internet et la formation des enseignants, le permettent.

Réponse de Monsieur PREUSS : La municipalité a déjà connaissance des problèmes de connexion. Un contact avec un prestataire extérieur a été établi pour réaliser une étude pour regrouper toutes les connexions des deux écoles et déployer la fibre.

Réponse de Mme GOUIN : son fils étant dans la classe de Mr JUDE, a pu participer aux visioconférences proposées, de

9h à 15h45. Pour son fils, cela a été compliqué car il n'y avait pas d'interaction avec l'enseignant et le groupe classe. Un achat de matériel informatique a dû également être réalisé ce qui n'est peut-être pas possible pour toutes les familles.

Conclusion : *La visioconférence peut être un moyen pour faire classe à la maison. Mais ce dispositif doit être adapté à l'âge des enfants et au matériel disponible à la maison. Tout cela ne peut être également possible que si les connexions à l'école élémentaire permettent des visioconférences en simultané dans les 5 classes.*

Intervention de Monsieur LEGEREAU : Dans le cas où tous les enfants ne pourraient pas revenir à l'école, un dispositif 2S2C (Sport-Santé-Culture-Civisme) pourrait être mis en place pour un certain nombre d'enfants afin d'aider les familles ne pouvant garder leur(s) enfant(s) à la maison.

- Possibilité d'une mise en place de pique-nique en cas de grève de cantine ?

Réponse de la municipalité : La municipalité connaît le problème et des solutions sont à l'étude.

-Deux structures de jeux extérieurs ont été commandées pour l'école maternelle, normalement. Ont-elles été livrées ? Si, oui serait-il possible qu'elles soient installées pour la rentrée 2020.

Réponse de Mme HEULIN/Mr PREUSS : Mme HEULIN / Mr PREUSS prennent note de cette demande et se renseignent auprès de leurs collègues en mairie.

-Le réfrigérateur de l'école élémentaire ne fonctionne plus car le joint de la porte est hors d'usage. Il serait souhaitable de le remplacer afin de pouvoir disposer de blocs de glace en cas de chute et il permet aux enseignants de mettre leur repas au frais.

Réponse de Monsieur PREUSS : Monsieur PREUSS prend note de cette demande qui sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

-L'ordinateur portable de Mme BOBEAU est obsolète. Il avait été convenu l'année dernière avec Monsieur SAUZEAU, qu'un nouvel ordinateur sera acheté pour l'année prochaine. Est-ce que cet achat figure bien dans les comptes ?

Réponse de Mme HEULIN/Mr PREUSS : Mme HEULIN / Mr PREUSS prennent note de cette demande et se renseignent auprès de leurs collègues en mairie.

-Une subvention de 150 euros avait été demandée par Mme DUBOIS et Mme BOBEAU pour la mise en place dans leur classe d'ateliers nécessitant l'achat de petites fournitures. Cette demande avait été acceptée mais la subvention n'a pas été versée. Serait-il possible de verser cette subvention ?

Réponse de Mme HEULIN/Mr PREUSS : Mme HEULIN / Mr PREUSS prennent note de cette demande et se renseignent auprès de leurs collègues en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la directrice lève le troisième conseil d'école à 19h30.

Le pot de l'amitié ne peut avoir lieu en raison des règles sanitaires actuelles.

La directrice, Jessica LABONNE